



Claire MONGEOT et Pauline GOUX

Un chien judiciaire pour murmurer son secret

Projet pour l'association Ani'nomade

2026



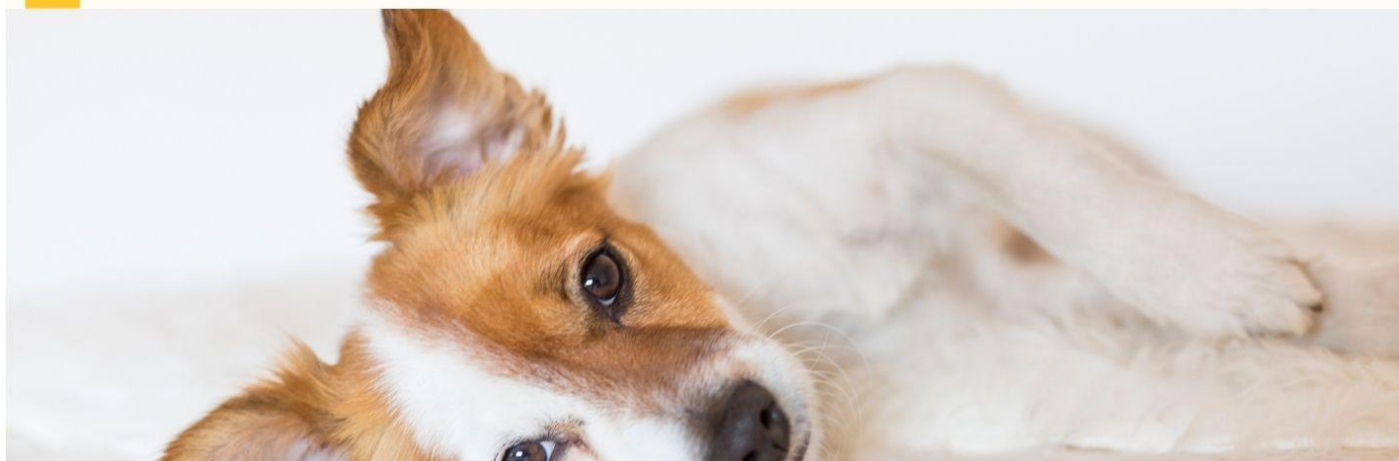
Merci de rendre cela possible

« Dans le silence d'une audition, un chien judiciaire devient ce pont discret entre la peur et la parole retrouvée. »

Claire Mongeot,
fondatrice et directrice
d'Ani'Nomade

Sommaire

INTRODUCTION	-----	4
L'ASSOCIATION	-----	5
NOTRE HISTOIRE	-----	6
L'ÉQUIPE	-----	7
LES BÉNÉFICIAIRES	-----	8
LE PROJET	-----	9
LES OBJECTIFS	-----	11
LES MOYENS	-----	12
L'ÉQUIPE PROJET	-----	12
LE CHIEN	-----	13
L'ÉVALUATION	-----	18
L'ÉVOLUTION	-----	19
CONCLUSION ET REMERCIEMENTS	-----	20



Introduction

POURQUOI CE PROJET ?

Le dispositif judiciaire français évolue pour mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables, en particulier les enfants victimes ou témoins d'infractions. Les pratiques d'audition progressent, la compréhension des traumatismes s'affine, et l'exigence d'un accompagnement plus humain s'impose.



En France, plus de 700 000 enfants sont victimes de violences à l'école ainsi que 300 000 au niveau familial. Dans ce contexte, la place de l'animal médiateur mérite d'être pensée comme un véritable appui à la parole et à la sécurité émotionnelle.

C'est dans cet esprit d'innovation que l'association Ani'Nomade, spécialisée en médiation animale depuis plus de quinze ans, propose la mise en œuvre d'un chien d'accompagnement judiciaire, en partenariat avec le Parquet de Dijon, France Victimes 21, ainsi que les services de gendarmerie et de police.

Le chien, sélectionné et formé par Handi'Chiens, interviendra auprès des mineurs lors d'auditions sensibles pour apaiser, sécuriser et favoriser l'expression.

Notre ambition est simple et forte : réduire le stress, préserver l'équilibre psychique des enfants et faciliter la parole, tout en respectant la rigueur des procédures.

L'association

FONDEMENTS

Présentation



Créée en 2010 en Bourgogne, Ani'Nomade met la relation humain-animal au service de l'apaisement, de la communication et de la reconstruction.

L'association s'appuie sur : 5 salariés diplômés, 82 bénévoles, un cheptel de 140 animaux formés à la médiation (chiens, chats, lapins, oiseaux, chevaux miniatures, etc.), et un réseau solide de partenaires.

Sa base opérationnelle, La Cabane d'Ani'Nomade, regroupe un espace d'accueil de 300 m², des enclos éducatifs et des zones de bien-être animal (4 hectares), autour de Dijon.

Missions et champs d'intervention

L'association a plusieurs champs d'activités qui sont portés par une solide équipe :

- Accompagnement par la médiation animale. Interventions thérapeutiques, éducatives et sociales pour enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, publics en réinsertion, patients en soins avec comme objectifs : création de lien, communication, apaisement, estime de soi.
- Formation et professionnalisation. Nous sommes un organisme certifié Qualiopi, Ani'Nomade forme aux pratiques éthiques et techniques de la médiation animale et au management de projet.
- Recherche et innovation sociale avec des projets expérimentaux à fort impact, notamment en santé et justice.

Le chien d'accompagnement judiciaire s'inscrit dans cette dynamique pour ancrer durablement l'animal médiateur dans les dispositifs publics d'écoute et de soutien.

Valeurs fondatrices

Au cœur d'Ani'Nomade, cinq valeurs guident notre action : bienveillance, respect de l'animal, professionnalisme, inclusion et innovation.

La bienveillance et le respect de l'animal fondent nos pratiques : chaque être, humain ou animal, est accueilli avec attention et considération. Notre équipe diplômée et formée en continu agit dans un cadre éthique, sanitaire et pédagogique rigoureux.

L'inclusion inspire nos projets, en créant du lien entre le soin, le social et le vivant. Enfin, notre dynamique d'innovation nous pousse à adapter sans cesse nos approches pour garantir des médiations animales justes, évaluées et porteuses de sens.

Notre Histoire

QUELQUES DATES



2010

Naissance de l'association

Ani'Nomade voit le jour en 2010, à partir d'un constat : certaines personnes en situation de handicap n'avaient pas accès aux activités avec les animaux. L'association est alors créée pour aller vers les publics fragiles, rendre la médiation animale accessible à tous et permettre à chacun de bénéficier de la présence bienfaisante des animaux.

Création de la Cabane d'Ani'nomade

En 2015, Ani'Nomade inaugure la Cabane, un lieu de vie pensé pour le bien-être de nos animaux et l'accueil des publics au sein même de notre structure. Cet espace spécifiquement aménagé permet de vivre des séances de médiation animale en toute sécurité, dans un cadre apaisant et respectueux du rythme du vivant.



2015



2020

Innovation, professionnalisme et engagement durable

Ani'Nomade franchit une nouvelle étape avec le déploiement du projet au CHU de Dijon en cancérologie.

Parallèlement, l'association engage un réaménagement écologique de ses installations. Une année charnière où innovation, exigence et respect du vivant s'unissent pour renforcer durablement notre mission.



L'Équipe

UNE RENCONTRE AVANT TOUS ET UNE AVENTURE HUMAINE

Ani'Nomade, c'est avant tout une histoire de rencontres entre des personnes animées par la même conviction : celle qu'un projet collectif peut réellement changer les choses. Chacun y apporte ses compétences, sa sensibilité et son énergie, au service d'une mission commune. Ensemble, ils forment une équipe soudée, passionnée et bienveillante, unie par le respect du vivant et la volonté d'offrir des accompagnements justes, humains et porteurs de sens.

- **Une équipe professionnels et complémentaires : une éducatrice de jeunes enfants, une animatrice BPJEPS, une éducatrice spécialisée, une equithérapeute, une éducatrice canine zoothérapeute ainsi une secrétaire et une chargée de communication**
- **Une équipe de 82 bénévoles investis et mettant leurs compétences au profit d'un projet collectif.**
- **Un conseil d'administration pluriprofessionnel de 16 personnes qui conduisent l'association vers de nouveaux projets.**
- **Un réseau de 80 partenaires (mécénat de compétences, en nature ou financier) qui font évoluer notre structure.**

Les bénéficiaires

UNE GRANDE DIVERSITÉ

Chaque année, 10 000 bénéficiaires sont accompagnés. Chaque projet est sur-mesure, co-construit avec des professionnels de terrain, pour une cohérence éducative, thérapeutique et sociale durable. L'idée est de construire, conjointement avec les structures d'accompagnement, un suivi singulier.



LE HANDIACP

troubles moteurs, sensoriels, intellectuels, psychiques ou du spectre autistique. L'association collabore aussi avec des publics polyhandicapés ou atteints de maladies dégénératives.



LA MALADIE

personnes confrontées à la maladie, qu'elle soit cancéreuse, chronique ou psychique (patients en oncologie, en psychiatrie, en addictologie ou en soins palliatifs)



LA RUPTURE SOCIALE

publics en situation de rupture sociale, en réinsertion, en grande précarité, placés sous main de justice, TIG, marginaux ou accompagnés par des dispositifs sociaux.



LES SENIORS

personnes âgées, qu'elles vivent à domicile, en résidence autonomie ou en EHPAD.



LES ENFANTS

des enfants et des adolescents, qu'il s'agisse d'IME, d'ITEP, de MECS, de foyers, d'écoles, de crèches ou d'hôpitaux pédiatriques.

Le projet

UN CHIEN POUR LES ENFANTS VICTIMES

Comment est né ce projet ?

L'idée d'un chien d'accompagnement judiciaire est née de constats partagés car à travers nos accompagnements, nous avons rencontré de nombreux enfants nous livrant des témoignages difficiles et regrettant le traumatisme de la dénonciation :

- la difficulté de se livrer dans un environnement formel parfois intimidant
- le besoin des enquêteurs et psychologues d'installer un climat plus serein pour des auditions de qualité (et réduire le temps de celles-ci)
- la volonté de placer la protection de l'enfance au centre des pratiques.

À l'initiative d'échanges entre le Parquet de Dijon, France Victimes 21 et Ani'Nomade, un partenariat inédit en Bourgogne a vu le jour. La concertation a permis de préciser les lieux d'intervention, les modalités et le profil canin idéal.

L'expertise d'Handi'Chiens s'est imposée pour garantir une sélection et une éducation fiables, exigeantes et éthiques.

Ce projet répond à un besoin de terrain clairement identifié : introduire douceur, écoute et médiation émotionnelle au cœur d'un univers perçu comme froid et contraint. Le chien Handi'Chiens devient ainsi acteur à part entière de l'accompagnement judiciaire, au service de la parole de l'enfant, du respect de sa dignité et de la confiance envers l'institution.

Les objectifs :

- bien-être de l'enfant
- soutien émotionnel
- coopération interinstitutionnelle
- évaluation qualitative et scientifique.

- 
- ✓ **Le procureur**
 - ✓ **le CHU**
 - ✓ **le tribunal**
 - ✓ **France Victimes**
 - ✓ **Ani'nomade**
 - ✓ **Handi'chien**
 - ✓ **la police et gendarmerie**

Tous ces acteurs ont fusionné leurs attentes pour aboutir à cette volonté commune : accueillir un chien d'accompagnement judiciaire.

Une reflexion

CE PROJET VOIT LE JOUR APRES 5 ANNÉES DE TRAVAIL



CONVAINCRE

Ce projet a demandé pédagogie et constance : rencontres régulières, sensibilisation des magistrats, enquêteurs, psychologues, avocats ; capitalisation d'expériences réussies et documentation des effets positifs.



CREDIBILISER

Comme toute innovation, la nouveauté est parfois difficile à faire accepter et nous avons dû prouver le bien fondé de ce projet ainsi que les objectifs envisagés afin de devenir des acteurs crédibles aux yeux de tous.



EVALUER

L'impact de la présence canine dans les procédures judiciaires devra être mesuré afin de continuer à convaincre, de crédibiliser ce programme.



FINANCER

Ce projet, non finançable par le SADJAV, a dû trouver des ressources financières autres par des mécènes privés. Nous avons dû suivre une formation et mettre en place une stratégie de mécénat et une stratégie économique.



SE PROFESSIONNALISER

Accompagner des enfants victimes ainsi que les personnes présentes lors des procès demande du professionnalisme. Nous avons dû suivre les formations avec France Victimes afin de pouvoir répondre aux besoins.



PÉRÉNISER

L'importance de ces points va résider dans la continuité de ce projet. Mesurer permet de crédibiliser. Crédibiliser permet d'être accompagné. Etre accompagné permet d'être financé.

Les objectifs

LE COEUR DE CE PROJET

Objectif général

Améliorer la prise en charge des victimes et témoins vulnérables (notamment les enfants) pendant les procédures, en intégrant un chien au dispositif d'accueil et d'audition.

Objectifs spécifiques et opérationnels

Le projet vise à instaurer un cadre apaisant et bienveillant, afin de rendre l'accueil des enfants plus humain et de réduire le stress, les pleurs ou les réactions de repli lors des auditions judiciaires.

Il a également pour objectif de favoriser l'expression et la communication, en aidant l'enfant à verbaliser ses émotions dans un climat de confiance.

Sur le plan professionnel, la présence du chien médiateur contribue à réduire la charge indirecte des équipes confrontées à des situations particulièrement sensibles.

Le projet s'inscrit dans une coopération interinstitutionnelle structurée, réunissant Ani'Nomade, Handi'Chiens, France Victimes 21, le Parquet, la gendarmerie et la police.

Enfin, une mesure continue de l'impact est prévue : évaluation des effets sur les bénéficiaires, satisfaction des professionnels, et capitalisation des résultats pour permettre un déploiement durable du dispositif.

Impacts attendus

Les enfants accompagnés verront une diminution de l'anxiété, un mieux-être émotionnel et une parole plus libre.

Professionnels

Les équipes bénéficieront d'une charge émotionnelle réduite et d'auditions plus fluides.

Territoire

Projet innovant et duplicable, il positionne la Bourgogne comme territoire pionnier d'un accompagnement judiciaire bienveillant.

Humaniser la justice, sans rien retirer à sa rigueur. Le chien n'est pas un outil : c'est un partenaire émotionnel, un médiateur silencieux qui soutient la dignité de la personne entendue.



Les moyens

LES DIFFERENTS ACTEURS

1

LE RÉFÉRENT

Un maître (professionnel Ani'Nomade) garantit la stabilité du binôme et la qualité des interventions : gestion quotidienne, préparation des missions, coordination (magistrats, enquêteurs, psychologues, France Victimes 21), et suivi d'indicateurs via des grilles d'observation co-définies avec Handi'Chiens et les partenaires.

2

HANDI'CHIENS

Sélection et formation assurées par Handi'Chiens : tempérament stable, équilibré, sociable, adapté aux environnements publics; tolérance au bruit, maîtrise de soi, douceur, patience. Suivi méthodologique régulier et respect strict du cadre éthique et du bien-être animalier.

3

MATERIEL ET LOGISTIQUE

Espaces de repos sécurisés (France Victimes 21, tribunal), coin détente (tapis, gamelle, jouets, eau), véhicule adapté, trousse de soins, harnais et documents.

À la Cabane d'Ani'Nomade : enclos extérieurs, zone de repos intérieure, espaces d'interaction sécurisés.

4

FINANCIER

Nous avons fait le choix d'avoir une hybridation de nos ressources afin de permettre la pérennité de ce programme avec des ressources combinées : apports d'Ani'Nomade, subventions, mécénat et dons de particuliers.



L'équipe projet

UN TRIO GAGNANT

KEVIN (PRINCIPAL)

Pauline sera référente principale et maître du chien d'accompagnement judiciaire.

Actuellement en fonction au commissariat de Police de Dijon, elle sera mise à disposition au sein de l'association afin de développer le projet.

Forte d'une expérience de 10 ans en tant que sapeur-pompier maître-chien en recherche de personnes disparues, elle allie rigueur, sens des responsabilités et bienveillance.

Elle a également obtenu le certificat de compétences d'intervenante en médiation animale ainsi que le Diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social. Pauline sera garante du cadre éthique, du bien-être animal et de la cohérence du projet, apportant son expérience et son équilibre au service de la justice et des enfants.



CLAIRE (SECONDAIRE)

Claire, fondatrice et directrice d'Ani'Nomade, interviendra comme référente secondaire du projet. Diplômée du secteur social et spécialiste en médiation animale, elle dirige depuis 2010 une équipe pluridisciplinaire engagée auprès des publics fragiles. Maman de trois enfants, elle incarne une approche profondément humaine, fondée sur la bienveillance et la rigueur.

Elle conçoit et coordonne des programmes en milieu hospitalier, médico-social et carcéral, tout en pilotant le pôle de formation Qualiopi. À l'origine du projet judiciaire, elle en assure la supervision éthique, la cohérence des suivis et la formation continue du binôme.



UN COMPAGNON CANIN

Son rôle exige calme, patience, écoute et neutralité.

- Stabilité et tempérament (gestion sereine du stress, curiosité mesurée et concentration durable)
- Compatibilité interespèces (tolérance envers ses congénères et les autres espèces)
- Conditions physiques, il doit disposer d'une forme physique adaptée à une activité régulière, une excellente socialisation et une capacité de concentration soutenue
- Profil type sans exclusivité de race

L'essentiel reste la personnalité équilibrée et la connexion authentique avec son maître référent, véritables gages de réussite du binôme.



Le chien

■ LE RÔLE DU CHIEN

Dans le cadre judiciaire, la présence du chien d'accompagnement vise avant tout à apporter un soutien émotionnel et relationnel aux victimes ou témoins en situation de vulnérabilité. Sa présence, douce et apaisante, permet de réduire l'anxiété, de favoriser la parole et de restaurer un sentiment de sécurité.

Le chien intervient à différents moments du parcours judiciaire :

- À l'accueil, dans les commissariats, gendarmeries ou locaux de France Victimes 21, pour créer un premier contact rassurant.
- Durant l'audition, lorsque la situation s'y prête, afin d'offrir un point d'ancrage émotionnel et faciliter l'expression de la parole.
- En salle attenante, pendant les phases techniques ou d'attente, où sa simple présence apaise les tensions.
- Avant et après les auditions, à travers une préparation et un débriefing avec le professionnel référent, permettant une meilleure régulation émotionnelle.

Ce dispositif s'accompagne d'un travail de sensibilisation et de formation auprès des équipes de la justice, de la police et de la gendarmerie, afin d'intégrer l'animal dans une démarche éthique, encadrée et adaptée à chaque contexte.

■ LE BINÔME CHIEN-MAÎTRE

Le cœur du dispositif repose sur un binôme indissociable, formé d'un chien spécialement éduqué et d'un maître référent expérimenté.

Cette relation, fondée sur la confiance, la stabilité et la lecture fine des émotions, garantit la qualité et la sécurité des interventions.

Chaque mission respecte les limites physiologiques et émotionnelles du chien, avec des temps de pause systématiques, une vigilance constante aux signaux de stress et un rythme d'intervention maîtrisé.

La supervision conjointe Ani'Nomade et Handi'Chiens assure :

- Le suivi du bien-être animal (fatigue, signaux d'alerte, récupération).
- L'évaluation régulière du binôme et de son adéquation aux situations rencontrées.
- La définition des conditions d'intervention et des durées maximales d'exposition.

Ce cadre rigoureux garantit à la fois l'efficacité du dispositif pour les bénéficiaires et le respect profond du bien-être de l'animal, pilier fondateur du projet.

■ EMPLOI DU TEMPS DU CHIEN

Dans le cadre d'une démarche éthique qui encadre toutes nos activités, le projet chien judiciaire devra forcément être en adéquation avec celles-ci.

Un planning strict du temps d'accompagnement à savoir :

- Temps d'accompagnement judiciaire (1 jour sur 2, soit 3 demi-journées par semaine) avec Kevin
- Repos, détente, repas, sorties physiologiques (quotidien)
- Présence à l'association dans les bureaux avec Claire et avec d'autres congénères
- Jours de repos en vie familiale chez le maître référent (enfants, congénères, balades en forêts) avec Kevin.

Bien sûr ce planning sera repensé en fonction du compagnon canin qui intégrera la structure. Une éducatrice canine sera en charge de l'accompagnement et de la garantie du bien-être .

■ RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le bien-être du chien médiateur constitue une priorité absolue.

Chaque déplacement et chaque intervention sont soigneusement planifiés en tenant compte de la durée, de la charge émotionnelle, de l'environnement (bruit, climat, espace disponible) et des signaux de fatigue observés.

Un carnet de suivi comportemental est renseigné après chaque mission et complété par un suivi vétérinaire régulier, garantissant une évaluation fine de l'état physique et émotionnel de l'animal.

Ces outils permettent d'ajuster en continu le rythme d'intervention, les temps de repos et les conditions de travail.

L'objectif est clair : maintenir un équilibre durable entre la mission d'aide aux personnes et la qualité de vie du chien, afin que son engagement reste toujours une source de bien-être, jamais de contrainte.

■ LES SOINS ET LA SECURITÉ DE TOUS

Au sein d'Ani'Nomade, la sécurité et le bien-être de tous – humains comme animaux – constituent une priorité absolue.

À la suite d'une vaste réflexion menée en 2024-2025 sur nos valeurs fondatrices, nos ambitions et notre éthique de travail, nous avons structuré une équipe pluridisciplinaire dédiée au bien-être animal.

Cette équipe réunit un vétérinaire (membre du Conseil d'Administration), une auxiliaire vétérinaire salariée, et un soigneur animalier bénévole. Ensemble, ils garantissent une vigilance quotidienne et un suivi rigoureux de chaque animal : alimentation, hygiène, santé, observation comportementale, enrichissement et sécurité.

Leur mission commune : assurer un équilibre durable entre le confort de vie des animaux et leurs missions de médiation.

ALIMENTATION

Chaque animal bénéficie d'une alimentation haut de gamme, spécifiquement adaptée à son âge, son poids et son niveau d'activité.

Les rations sont pesées avec précision et distribuées à heures fixes, conformément au planning des activités.

Aucune nourriture n'est donnée hors des repas, à l'exception de récompenses éducatives.

L'eau fraîche est disponible en permanence, et le stockage des aliments se fait dans un espace propre, ventilé et sécurisé, garantissant la qualité sanitaire des produits.

SOINS D'HYGIÈNE

L'hygiène est un pilier du bien-être et un moment de lien entre l'animal et l'humain (permettant également une prévention de tout problème)

Chaque animal bénéficie d'un brossage quotidien, de soins bucco-dentaires, d'un nettoyage des oreilles deux fois par mois, et d'une taille régulière des griffes.

Santé et suivi vétérinaire

Le suivi vétérinaire est assuré par notre praticien référent, en lien direct avec Handi'Chiens et l'équipe d'Ani'Nomade.

Chaque chien bénéficie :

- d'un examen vétérinaire annuel complet,
- d'un examen vétérinaire toutes les 3 semaines dans son environnement,
- d'un calendrier vaccinal strictement à jour,
- d'un traitement antiparasitaire externe toutes les 3 à 4 semaines,
- et d'une vermifugation trimestrielle.

Une fiche sanitaire et comportementale est mise à jour régulièrement. Elle permet d'ajuster le rythme de travail, d'anticiper la fatigue et de garantir le bien-être durable du chien.

SECURITÉ DES LIEUX ET DU MATÉRIEL

Les lieux d'intervention sont sécurisés, calmes et adaptés : sols antidérapants, espaces lumineux et bien ventilés, extérieurs clos et contrôlés.

Le chien n'est jamais laissé sans surveillance.

Les partenaires et structures d'accueil sont formés aux protocoles de sécurité établis par Ani'Nomade, garantissant la cohérence et la fiabilité du dispositif.

En somme, Ani'Nomade s'appuie sur une équipe vétérinaire référente, un encadrement rigoureux et un cadre éthique du bien-être animal formalisé.

Cette exigence constante reflète notre conviction : "Prendre soin de l'animal, c'est aussi protéger la qualité de la relation qu'il tisse avec l'humain. »

Environnement personnel

Pauline vit dans une maison individuelle avec un jardin clos. Elle est maman de deux petites filles de 5 et 7 ans. Elle possède un chien de race Dogue de Bordeaux de 4 ans très sociable avec ses congénères.

Plusieurs fois par semaine, Pauline se rendra à l'association en voiture accompagnée du chien. Sportive et attentive au bien-être de son futur compagnon, Pauline envisage également de partager avec lui des séances de course régulières, dans le respect du rythme et des besoins de l'animal.

Environnement professionnel

L'association Ani'Nomade est implantée à la lisière de la ville et de la campagne, à proximité d'un grand lac.

Située au bout d'une impasse, elle offre un environnement paisible, propice au calme et à la concentration.

L'espace comprend des terrains clos, des zones naturelles non clôturées, ainsi que des espaces de détente intérieurs et extérieurs, adaptés au repos ou au contact avec d'autres animaux.

L'association accueille plus de 120 animaux – cochons d'Inde, lapins, poules, tourterelles, furets, chèvres, alpagas, chinchillas, chats et chiens – vivant en semi-liberté, dans des enclos enrichis et respectueux de leur bien-être.

Attentes vis-à-vis du chien

Le chien d'accompagnement judiciaire devra avant tout incarner la stabilité émotionnelle et la douceur relationnelle.

Naturellement calme, apaisé et patient, il saura attendre, observer et accueillir les émotions humaines sans s'en laisser envahir.

Empathique sans être envahissant, il proposera le contact avec délicatesse : poser sa tête, s'allonger à proximité, rester présent.

Il devra faire preuve d'une grande tolérance face aux pleurs, cris, gestes brusques ou environnements institutionnels (police, justice).

Toujours relié à son maître, il restera disponible pour autrui tout en travaillant dans la constance et la sérénité.

Capable d'accepter les gestes parfois maladroits des enfants ou des adultes émus, il conservera une attitude douce, stable et apaisante.

Discret, humble et attentif, il n'aura pas besoin d'attirer l'attention : sa simple présence sera un repère sécurisant.

Enfin, il ne devra manifester aucun instinct de prédation envers les autres animaux présents sur le site.

Évaluation

POUR MESURER L'IMPACT

1

Evaluation continue

Chaque intervention fait l'objet d'un suivi structuré, articulé autour de plusieurs outils d'observation :

- Grilles d'observation post-intervention : repérage de l'évolution des indicateurs émotionnels et comportementaux (anxiété, repli, expression verbale, apaisement, confiance).
- Questionnaires anonymes à destination des bénéficiaires, familles, magistrats, forces de l'ordre et professionnels de santé, afin de recueillir leur perception du dispositif.
- Retours d'expérience trimestriels : analyses croisées entre le référent, le vétérinaire et les partenaires institutionnels.
- Suivi du bien-être du chien : carnet comportemental, données physiologiques et observations directes sur la récupération émotionnelle après chaque mission.
- Tableau de bord annuel : compilation et analyse des données (nombre d'interventions, durées, typologies de publics, évolution de la demande, retombées médiatiques et institutionnelles).

Ces données permettront de mesurer l'impact global du dispositif : effets directs sur le vécu émotionnel des victimes, effets indirects sur la qualité des auditions et sur la posture professionnelle des intervenants.

2

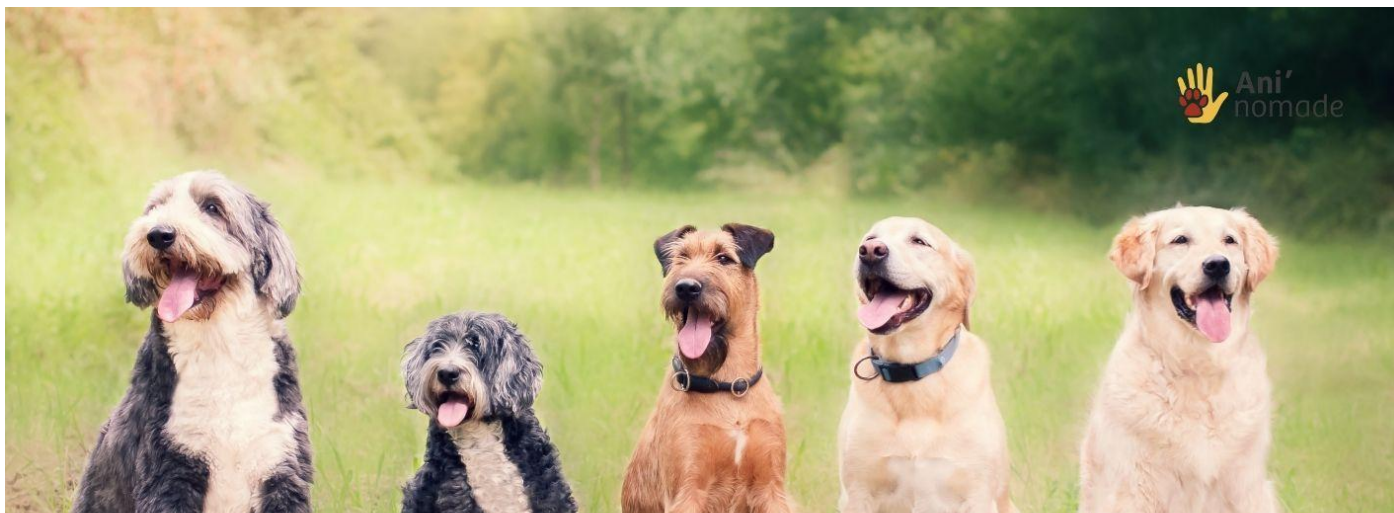
Analyse globale

L'objectif n'est pas seulement de quantifier les résultats, mais de comprendre la portée humaine et institutionnelle du projet.

Cette approche transversale vise à identifier :

- Les bénéfices psychologiques pour les victimes et témoins (réduction du stress, amélioration de la communication).
- Les bénéfices professionnels pour les équipes de la justice (écoute facilitée, climat plus serein).
- Les bénéfices structurels pour les institutions (meilleure image de la justice, cohérence éthique, innovation sociale).

Un rapport d'évaluation annuel sera produit, diffusé aux partenaires institutionnels et mécènes, afin d'alimenter la réflexion nationale sur l'usage de l'animal en contexte judiciaire.



L'évolution

S'INSCRIRE DANS LA DURÉE POUR UNE VISION LOINTAINE

- Pérennisation départementale : installation d'une présence régulière du binôme auprès des gendarmeries, commissariats, tribunaux et services d'aide aux victimes du département.
- Extension régionale (Bourgogne-Franche-Comté) : création de nouveaux binômes formés selon le même protocole éthique et évaluatif, afin de couvrir d'autres territoires.
- Développement scientifique : partenariats avec des équipes de recherche en psychologie, droit ou neurosciences pour objectiver les effets sur la réduction du stress, la communication ou la confiance.
- Contribution nationale : participation à des séminaires, publications et colloques dédiés à la justice bienveillante, diffusion des retours d'expérience, partage de protocoles et sensibilisation des institutions.

En résumé, Ani'Nomade ambitionne de faire de ce projet un modèle reproductible et évaluable, conciliant innovation sociale, rigueur scientifique et éthique animale. L'enjeu dépasse l'expérimentation : il s'agit de transformer durablement l'accueil et l'accompagnement des victimes en inscrivant la présence animale comme levier d'humanité au cœur du système judiciaire.

Remerciements

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'engagement collectif, la confiance et la bienveillance de nombreux partenaires qui, chacun à leur manière, contribuent à faire vivre cette ambition commune : mettre l'animal au service de la dignité humaine et d'une justice plus apaisée.



HANDI'CHIENS

Pour leur savoir-faire reconnu dans la formation des chiens d'assistance et leur engagement dans la bienveillance animale constituent un pilier de la réussite de ce projet ainsi qu'un gage de qualité nous offrant un professionnalisme.



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

MR LE PROCUREUR

Pour son écoute, son appui et son engagement dans cette innovation sociale et judiciaire, qui illustre la volonté d'une justice humaine, protectrice et ouverte à de nouvelles approches (il a poussé des portes depuis plusieurs années et a toujours été à notre écoute)



FRANCE VICTIMES 21

Pour son partenariat, gage de cohérence, de continuité et de respect des personnes accompagnées. Leur rôle clé dans la mise en relation, la coordination et l'évaluation renforce la portée du dispositif. Leur accompagnement dans la formation des intervenants nous permet de pouvoir offrir un accompagnement professionnel.



LES SERVICES DE POLICE

Pour leur professionnalisme, leur ouverture d'esprit et leur accueil dans les premières phases expérimentales. Leur implication concrète témoigne d'une évolution des pratiques, au service de l'écoute et du respect des victimes.



ÉQUIPE ANI'NOMADE

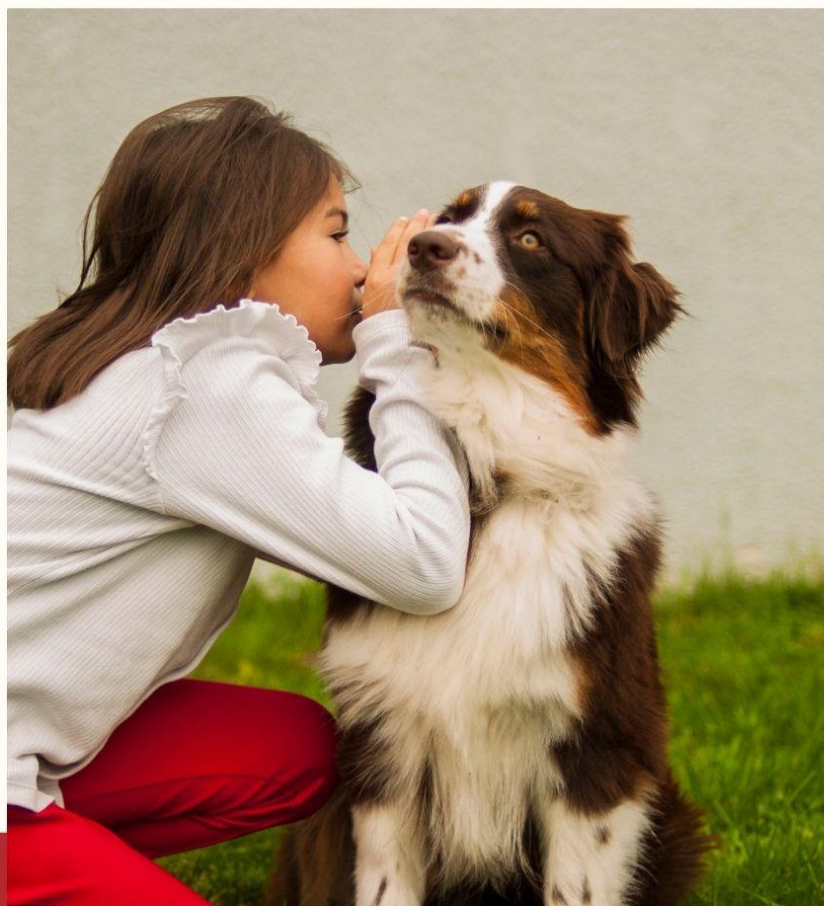
Pour leur dévouement quotidien dans les valeurs fondatrices de notre association : bienveillance, exigence professionnelle et respect du vivant. Leur engagement quotidien, souvent dans l'ombre, donne vie à cette démarche innovante et profondément humaine.



NOS MÉCÈNES

Pour leur générosité, leur fidélité et leur confiance dans notre capacité à bâtir des projets à fort impact humain et sociétal.

Et enfin, toutes les personnes accompagnées, adultes, enfants, familles ou professionnels, qui donnent tout son sens à notre mission. Leur confiance, leurs émotions, leurs mots et leurs regards nous rappellent, chaque jour, pourquoi nous faisons ce métier : pour placer l'humain et le vivant au centre de chaque action.



**Merci pour votre
lecture**

**Ani'
nomade**

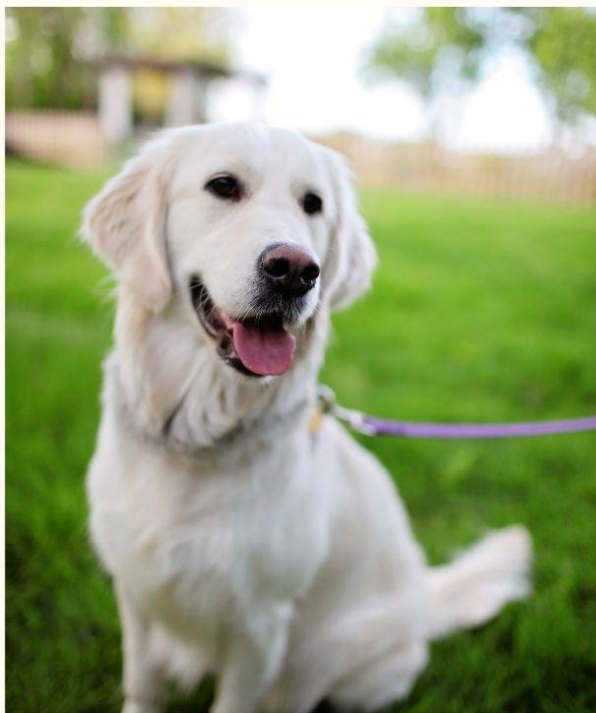
Claire et Pauline
06.70.87.25.01
contact@aninomade.fr

Conclusion

LE FUTUR COMMENCE ICI

Ce projet est l'aboutissement d'un chemin collectif : cinq années de dialogue, de conviction et de patience pour humaniser un moment souvent difficile. Il s'inscrit dans quinze années d'engagement d'Ani'Nomade au service des plus fragiles et met la relation humain-animal au cœur d'un accompagnement digne et exigeant.

Le chien ne « change » pas la justice : il l'apaise. Au près d'un enfant ou d'un adulte en détresse, il offre un regard sans jugement, un ancrage discret qui redonne souffle et courage. Aux côtés de Handi'Chiens, du Parquet de Dijon, de France Victimes 21, de la gendarmerie et de la police, nous poursuivons un objectif commun : protéger, écouter, prendre soin.



Ce projet envoie un signal fort : la justice de demain peut être juste et accueillante. D'autres territoires pourront s'en emparer pour tisser, avec l'animal, un lien vivant qui protège, apaise et reconstruit.

Dossier Handi'Chien - octobre 2025

Le binôme Pauline / chien, soutenu par Claire Mongeot et toute l'équipe d'Ani'Nomade, incarne l'alliance de la compétence. Nous mobiliserons nos savoir-faire, nos infrastructures et notre culture d'évaluation pour assurer la réussite, la pérennité et la mesure d'impact de ce dispositif pionnier en Bourgogne.

